

Protection des données et transparence

Bulletin d'information, n° 6, mai 2011

Le bureau des préposées à la protection des données et à la transparence (PPDT) vous adresse son bulletin d'information. Son but est d'informer les responsables LIPAD, systèmes d'informations et autres services intéressés par la protection des données et la transparence au sein des institutions publiques et parapubliques du canton de Genève.

Ce bulletin peut être transmis à toute personne intéressée. Pour s'inscrire : ppdt@etat.ge.ch

Nos activités

Prise de position (protection des données)

Les préposées ont rendu une prise de position concernant la communication de données personnelles par l'Office cantonal de la population à l'institut d'étude gfs-zürich Markt- & Sozialforschung AG : http://www.ge.ch/ppdt/doc/documentations/PPDT_Prise_de_position_PD_2011_I_005_OCP_UniZH_2011_05_09_V.pdf

Législation

Ordonnance fédérale modifiée en matière de transparence (1^{er} juillet 2011)

Le Conseil fédéral a amélioré la procédure de médiation du Préposé fédéral, en offrant la possibilité de prolonger le délai de 30 jours pour mener la médiation à son terme ou établir une recommandation (art. 12 a). Par ailleurs, une nouvelle disposition (12b) a introduit une obligation pour l'autorité de prendre part à la médiation par l'intermédiaire d'une personne habilitée à agir et de collaborer à la recherche d'un accord : <http://www.admin.ch/ch/f/as/2011/1741.pdf>

Motion sur la transparence du financement des campagnes précédant une votation fédérale

La commission des institutions politiques du Conseil des États souhaite la transparence du financement des campagnes. Elle a déposé une motion qui chargera le Conseil fédéral de présenter au Parlement un projet de base légale visant à rendre obligatoire la publication des sources de financement des campagnes précédant une votation fédérale : <http://www.parlament.ch/f/mm/2011/Pages/mm-spk-s-2011-05-10.aspx>

France : Vidéo-protection

A la suite de l'adoption de la loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (LOPPSI), le législateur français a octroyé de nouvelles compétences de contrôle à la Commission informatique et liberté (CNIL) en matière de dispositifs de vidéo-protection installés sur le territoire national, y compris ceux installés sur la voie publique : <http://www.cnil.fr/la-cnil/actu-cnil/article/article/loppsi-et-videoprotection-queles-nouveautes-quels-changements-pour-la-cnil>

Publications

Interopérabilité: le cas de l'harmonisation des registres suisses

La loi sur l'harmonisation des registres a été votée en 2006. Si l'utilisation des données de registre à des fins statistiques ne pose aucun problème, d'autres applications pourraient s'avérer plus ambiguës en matière de protection des données :

http://www.sgvw.ch/f/focus/Pages/110221_harmonisationregistres_Glassey.aspx

<http://www.ge.ch/ppdt>

Ouverture des données publiques au Royaume-Uni

Le Service pour la science et la technologie de l'Ambassade de France au Royaume-Uni vient de publier un dossier sur l'ouverture des données publiques britanniques : <http://www.ambafrance-uk.org/data-gov-uk-l-ouverture-des>

CNIL- Commission nationale de l'informatique et des libertés

Géolocalisation et collecte d'informations issues des points d'accès wifi I : les règles à respecter pour respecter la vie privée <http://www.cnil.fr/la-cnil/actu-cnil/article/article/geolocalisation-et-collecte-d-informations-issues-des-points-dacces-wi-fi-les-regles-a-respec>

~~~~~

## Conférences, formations et séminaires

~~~~~

CLUSIS

Genève, vendredi 27 mai 2011 (8 h à 17 h) : **Cybersécurité en Suisse. Rôle de l'Etat et les attentes des PME** <http://www.gri-portal.ch/index.php?mact=News,cntnt01,detail,0&cntnt01articleid=28&cntnt01returnid=177>

Rappel : Quatrième Journée suisse du droit de la protection des données

Berne et Fribourg 9/10 juin 2011: **L'indépendance des autorités de surveillance et d'autres questions actuelles en droit de la protection des données.** Institut de droit européen et Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence. Délai d'inscription prolongé jusqu'au 31 mai 2011 : <http://www.edoeb.admin.ch/aktuell/01174/01694/index.html?lang=fr>

~~~~~

## Nos collaborations en réseau

~~~~~

Commission consultative en matière de protection des données, de transparence et d'archives publiques (Genève)

La commission, en fonction depuis septembre 2010, dispose désormais d'une page Internet. Pour en connaître plus sur ses attributions et sa composition, consulter ce lien : http://www.ge.ch/ppdt/commission_consultative.asp

~~~~~

### Important

*Cette lettre d'information n'est pas un groupe de discussion. Nous ne transmettons à personne les adresses ni ne les utiliserons à des fins commerciales.*

*Si vous désirez donner des informations pour un prochain numéro, envoyez un message avec une référence internet à : [ppdt@etat.ge.ch](mailto:ppdt@etat.ge.ch)*

*Si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin vous pouvez vous désinscrire de cette liste de distribution en écrivant à : [ppdt@etat.ge.ch](mailto:ppdt@etat.ge.ch)*